



PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

« En France, la psychiatrie était déjà au bord de l'implosion avant la pandémie. »

Derrière la crise sanitaire, un autre drame se joue celui d'une augmentation de troubles psychiatriques parmi la population. Les chiffres sont édifiants :

Un français sur 5 souffre d'anxiété ou de troubles dépressifs selon l'enquête CoviPREV, lancée en mars dernier par Santé Publique France, pour suivre l'état de la santé mentale de nos concitoyens. La fondation Jean Jaures à travers une étude (travaux de M Debout) indique que 20 % des français ont évoqué en 2020 très sérieusement la question du suicide. Ce sont les plus précaires et les plus fragiles qui sont impactés en première ligne

Aujourd'hui, du fait du contexte sanitaire et de ses conséquences en termes économiques, augmentation de la précarité, confinement, augmentation des états de tristesse/découragement, de violences intraconjugale, enfants en décrochage scolaire car trop de Visio etc....les personnes venant à Pôle emploi vivent, comme les salarié.es, une dégradation de leur santé mentale.

Une enquête montre que les états dépressifs ont été multipliés par deux depuis un an.

Nos publics : les premiers concernés ?

Le chômage est un facteur de stress majeur dans la vie d'une personne, et ses effets sur la santé ont pu être démontrés. Le chômage s'accompagne d'une diminution du bien-être, de l'estime de soi, de l'humeur, auxquels vont s'ajouter la peur, l'anxiété, la colère les troubles du sommeil générés par la pandémie.

Devant cette aggravation, peu de réponse : services psychiatriques et psychiatrie de ville débordés, CMP en sous effectifs chroniques...

A Pôle emploi, les conseiller.es doivent eux aussi faire face, à leurs propres angoisses sur la maladie, aux difficultés du télétravail, au délitement du collectif. Dans le même temps, ils et elles doivent trouver les ressources pour accompagner des demandeurs de plus en plus en difficultés.

Et la réponse de l'établissement ?

Actuellement, les formations « gestion du stress » ou « prévention et gestion des situations difficiles à l'accueil » font reposer la responsabilité de l'agressivité sur le comportement du conseiller, sans réflexion sur les effets du fonctionnement de notre institution, sur la genèse de cette agressivité de nos publics. (Déshumanisation de la relation, standardisation des réponses, organisation de la réception du public de masse....).

Par contre, et à notre sens au SNU, la formation « premiers secours en santé mentale » est conçue sur le même modèle que les formations « premiers secours » sanitaire. Elle ne vise pas à former des remplaçants aux professionnels de santé, ni à culpabiliser les salarié.es, **mais simplement à donner à chaque citoyen la capacité de repérer qu'une personne va mal : identifier une problématique suicidaire comme on identifie une crise cardiaque, de savoir adapter son comportement et de savoir quand, comment et à qui passer le relais. (temps d'écoute par exemple, de liens et de contacts avec les intervenants spécialisés....)**

Le SNU s'inquiète par ailleurs de la casse de l'assurance chômage qui va précariser, appauvrir encore plus des populations déjà fortement fragilisées et sans perspective d'amélioration de leur situation.

A Pôle emploi les conseiller.es sont en première ligne dans l'accueil d'une population qui n'a plus d'autre interlocuteur, **exigeons de la DG une politique de formation des personnels correspondant aux enjeux actuels.**

Toutes nos publications sont ici :



Suivez nous sur :



Pour nous écrire c'est par ici :

